



FSN, SDTAN, pénétration du FTTH

Quels chiffres pertinents ?

Patrick VUITTON
Délégué général de l'AVICCA



TRIP2012

- 11 PROJETS PASSENT AU FSN EN 7 MOIS, AVEC UN TAUX D'AIDE NATIONALE DE **22%**. DÉCLENCHEMENT DE FINANCEMENTS DES COLLECTIVITÉS À HAUTEUR DE 78%, PLUS 500 €/PRISE DES OPÉRATEURS. UN EFFET DE LEVIER CONSIDÉRABLE DES AIDES DE L'ÉTAT ?
- 61 DÉPARTEMENTS COUVERTS PAR DES SCHÉMAS DIRECTEURS TERRITORIAUX D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE ADOPTÉS, BIENTÔT **61** DÉPARTEMENTS AVEC DES PROJETS ?
- **14%** D'ABONNÉS AU FTTH, OU BIEN 15,5% OU 19,4% OU DAVANTAGE SI LE RÉSEAU ÉTAIT VÉRITABLEMENT MUTUALISÉ ?



11 accords préalables de principe au FSN

Carte des projets présentés au FSN

Carte éditée par l'AVICCA (octobre 2012)
Fonds GEOFLA® IGN
Base NATIONALE sur l'InterCommunalité
(Ministère de l'Intérieur - DGCL)

Légende

- Projets présentés au FSN
- Accord préalable de principe

17 départements

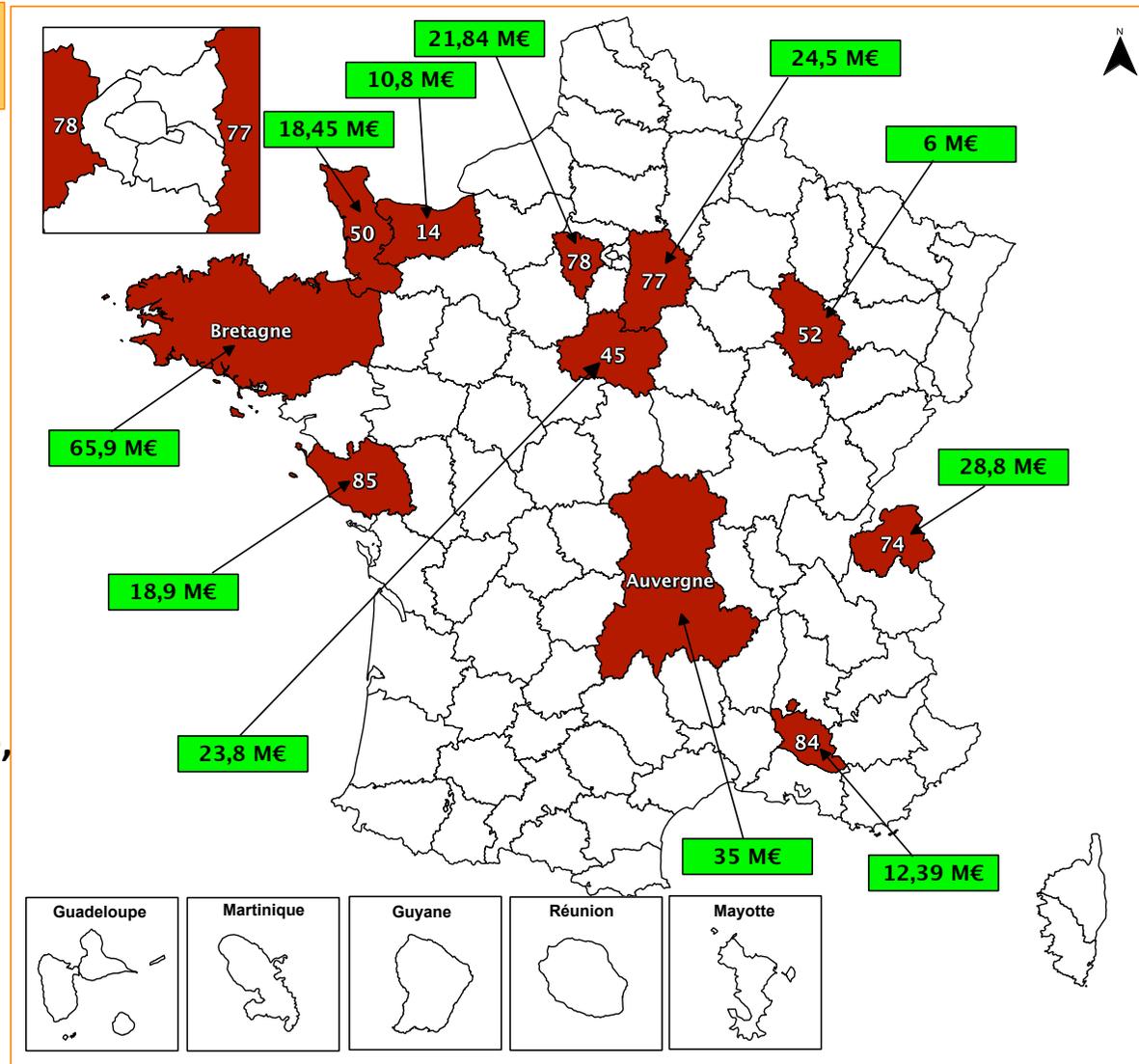
11 projets :

- 2 régionaux
- 9 départementaux

Tous montages (DSP
concessive, affermage,
CREM, régie, PPP)



AVICCA - Association des Villes et Collectivités
pour les Communications électroniques et
l'Audiotvisuel



Une gouvernance de plus en plus partagée

- Structure de maîtrise d'ouvrage déjà partagée :
 - Manche Numérique (CG, intercos)
 - Syane Haute-Savoie (communes, CG)
- La structure qui a porté les projets précédents évolue :
 - Bretagne : vers un syndicat mixte (région, départements, principales agglos)
 - Auvergne : régie (région, départements, principales intercos)
 - Seine-et-Marne : syndicat mixte (région, département, intercos)
 - Vendée : GIP (CG, syndicat d'énergie)
 - PACA : syndicat mixte (région, deux départements)
 - Oise : syndicat mixte
 - Lot-et-Garonne : adhésion de la région Aquitaine au SM
- Des partenariats avec d'autres instances (CG pour surveiller le déploiement, Syndicat d'énergie pour le SIG...)
- Des équipes projet renforcées



Un FSN qui pourrait arriver vite à épuisement...

- 266 M€ fléchés en 7 mois (sur 900 M€ d'aides).
- Il ne s'agit pas du passage au Très haut débit de 17 départements, mais de leurs premières phases (5 ans), comprenant souvent une part de montée en débit.
- Le taux d'aide moyen est d'environ 22%, et varie peu suivant les projets (20 à 25%), alors que le barème théorique varie de 33 à 45,8% suivant le degré de ruralité.
- Les plafonds d'aide à la prise ne permettent pas une compensation des coûts des cibles prioritaires, qui nécessitent un linéaire par prise important : entreprises, lignes à mauvais débit ADSL...

... surtout si les aides de l'État étaient plus justes !



Pendant les réflexions, comment poursuivre les travaux ?

- Pas de demande des opérateurs privés en zone AMII sur le volet A pour des prêts de longue maturité (sur 1 000 M€) ➡ Est-il possible de les utiliser pour les collectivités et leur partenaires opérateurs aménageurs ?
- Suspension des travaux du Comité des Réseaux d'initiative publique depuis mai 2012.
- Dossiers en instruction ou à venir : Val-de-Marne, Loire (SIEL), St Pierre-et-Miquelon, Doubs, Mayenne, Aveyron (SIEDA), Somme (SM), Alsace, Savoie, Oise, PACA (SM), Gers (publication des candidats au financement de l'État sur le site de l'ARCEP).



Ne pas se tromper de signaux

La forte demande sur le FSN montre l'importance que de nombreuses collectivités attachent à ce sujet, malgré des aides nationales insuffisantes (ou malgré le « fort effet de levier »), mais...

- Il n'y a pas un « mix technologique » pour fournir le Très haut débit, mais des prises en Très haut débit grâce au FTTH et des prises en haut débit grâce aux opérations de montée en débit (WiFi, WiMAX, Sat, MED cuivre).
- Le mouvement n'est pas général.
- Les SDTAN montrent que dans les conditions financières actuelles, on est très loin de pouvoir atteindre l'objectif.



Une définition du haut et Très haut débit de référence

	Réseaux filaires	Réseaux radio
Haut débit	Débits pics théoriques jusqu'à quelques dizaines de Mbit/s sur la voie descendante, et de quelques Mbit/s sur la voie montante	Débits pics théoriques de quelques Mbit/s voire supérieurs à 10 Mbit/s sur la voie descendante et de quelques Mbit/s sur la voie montante
	Débits moyens observés proches des débits pics dans les deux sens	Débits moyens observés à l'extérieur des bâtiments d'environ 2 Mbit/s sur la voie descendante et 1 Mbit/s sur la voie montante
Très haut débit	Débits pics théoriques pouvant être supérieurs à 50 Mbit/s sur la voie descendante et supérieurs à 5 Mbit/s sur la voie montante	Débits pics théoriques de plusieurs dizaines de Mbit/s voire supérieurs à 100 Mbit/s sur la voie descendante, et plus faibles sur la voie montante
	Débits moyens observés proches des débits pics dans les deux sens	Débits moyens attendus à l'extérieur des bâtiments d'une dizaine de Mbit/s environ sur la voie descendante plus faibles sur la voie montante

Rapport de l'ARCEP au Parlement sur la montée vers le Très haut débit, en application de l'article 109 de la loi du 4 août 2008 (modernisation de l'économie) et de l'article 32 de la loi du 17 décembre 2009 (lutte contre la fracture numérique)



61 départements sont couverts par un SDTAN

Carte d'avancement des SDTAN

Carte éditée par l'AVICCA (octobre 2012)
Fonds GEOFLA® IGN
BASE NATIONALE sur l'InterCommunalité
(Ministère de l'Intérieur - DGCL)

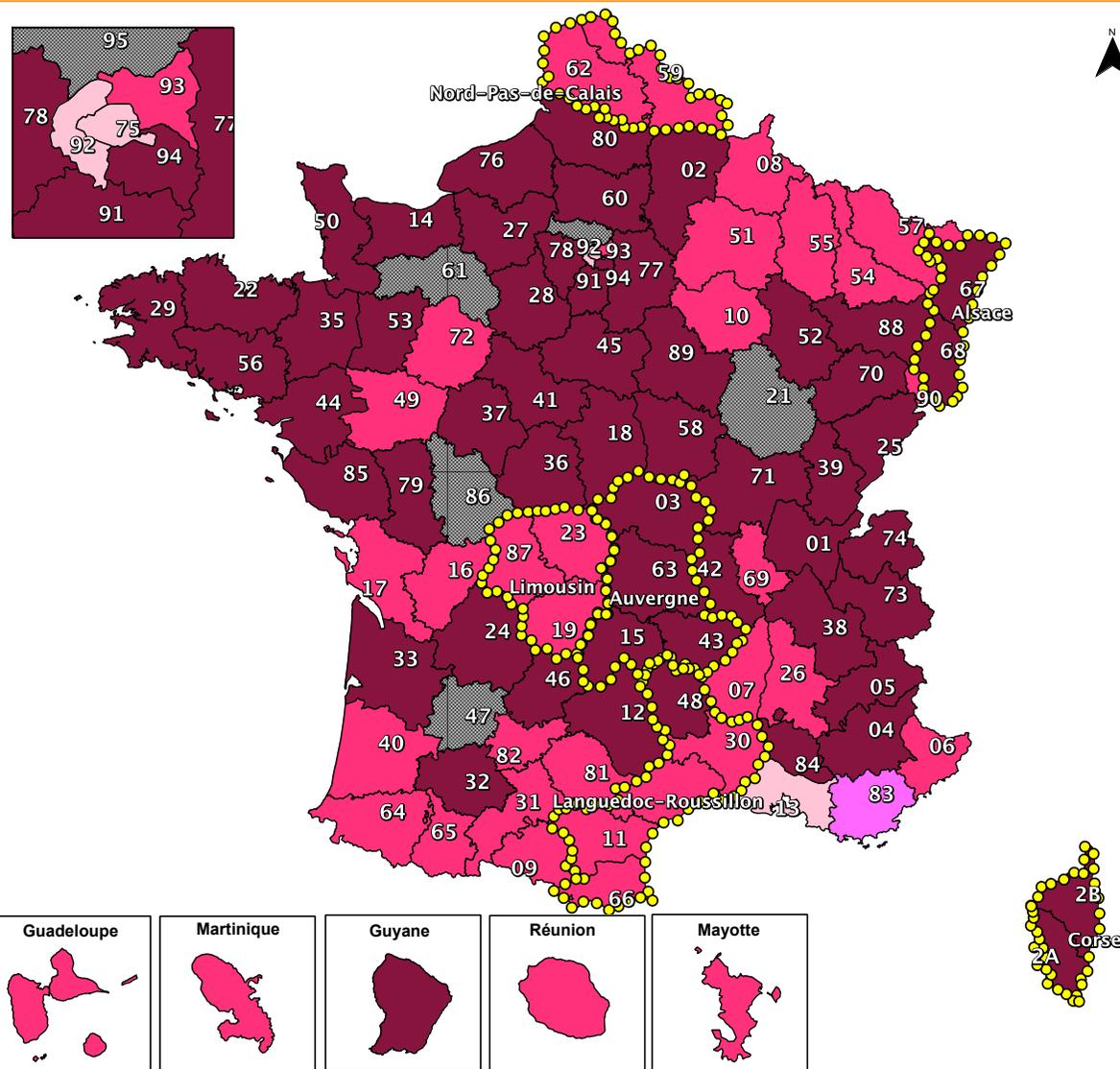
Légende

MOA du SDTAN assurée à l'échelle régionale



État d'avancement des SDTAN

- SDTAN finalisé diffusé
- SDTAN finalisé non diffusé
- Marché d'étude en cours
- Consultation SDTAN en cours
- Marché d'étude à lancer



AVICCA - Association des Villes et Collectivités
pour les Communications électroniques et
l'Audiovisuel

enquête réalisée par l'Avicca (octobre 2012)



Des avancements inégaux

- Les départements sont engagés en quasi-totalité
- Le SDTAN est parfois approuvé alors que certains points essentiels pour passer du schéma au projet sont encore en discussions :
 - Priorités du phasage
 - Gouvernance
 - Clefs de répartition du financement



Les étapes de construction du « mix technologique »

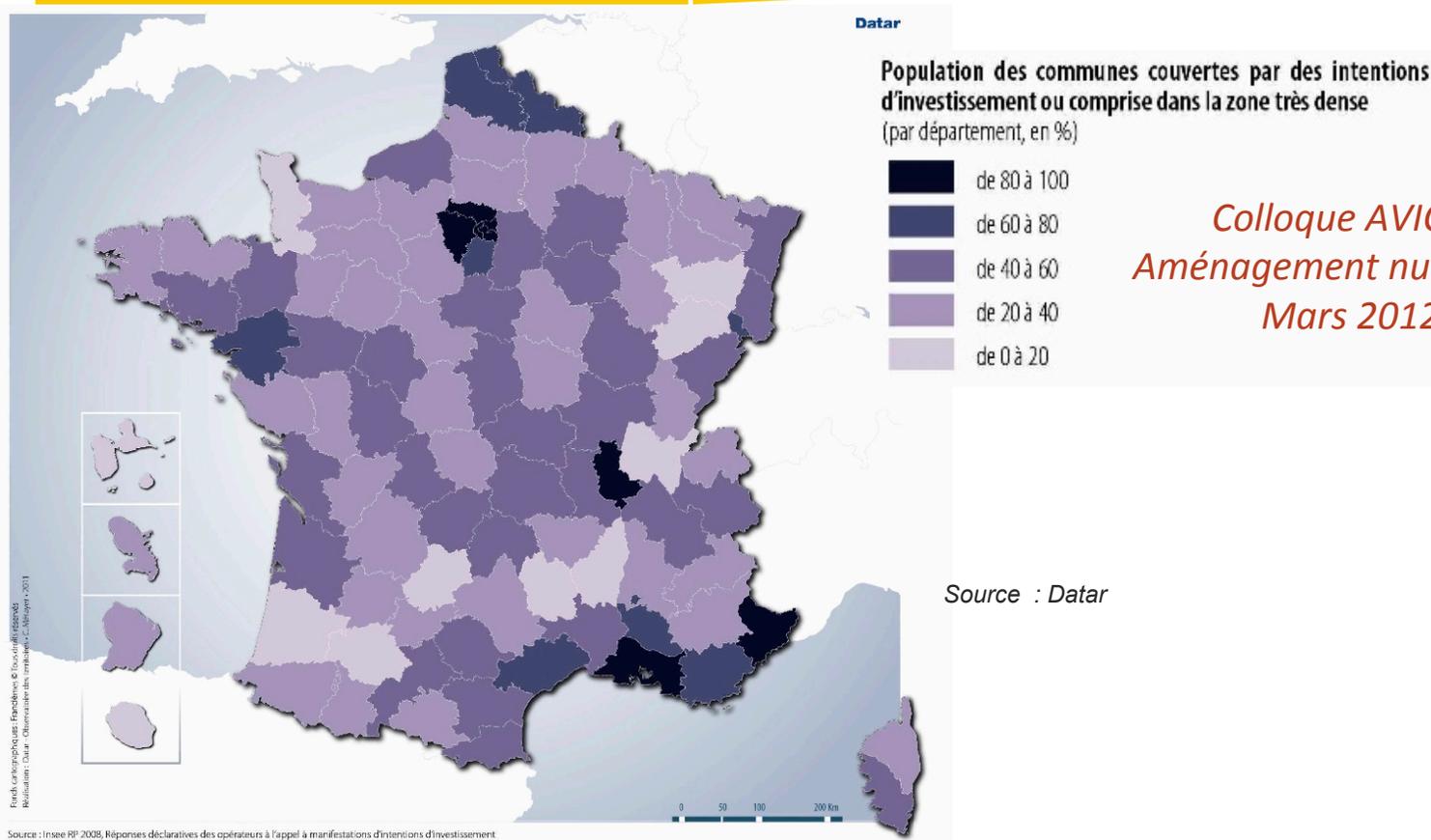
- La collectivité porteuse du projet émet une série d'hypothèses :
 - L'aide nationale est souvent calée sur les barèmes connus du FSN, soit un taux d'aide réel de 20% environ
 - Prévisions de recette « FSN compatible » de 500 €/prise sur 80% des prises
 - Hypothèses diverses sur l'éligibilité au FEDER 2014-2020.
- Elle fixe ses capacités contributives en dégagant un budget pluri-annuel et négocie avec les autres niveaux de collectivités
- Les moyens cumulés servent à fixer le « mix technologique » :
 - Un débit minimal pour tout le monde, rapidement, via diverses technologies de montée en débit
 - Le plus possible de prises FTTH
- Le « mix technologique » n'est pas un cocktail idéal de très haut débit à terme, mais la traduction d'une série de contraintes, donc certaines liées aux inégalités territoriales



Un constat toujours valable : l'inégalité de l'effort des collectivités

LES OPÉRATEURS ONT DÉCLARÉ DES INTENTIONS D'INVESTISSEMENTS COUVRANT DE MOINS DE 20 À PLUS DE 80 % DE LA POPULATION/DÉPARTEMENT

Aménagement
Numérique



Colloque AVICCA
Aménagement numérique
Mars 2012

... en cours de chiffrage...

UNE MODULATION DES AIDES NATIONALES PRATIQUEMENT INEXISTANTE

Aménagement
Numérique

- Le soutien du FSN varie de 33 % (première couronne parisienne) à 45,8 % (Creuse), au lieu d'être modulées suivant l'effort public par habitant dans un rapport de 1 à 4
- Un plafond d'aide à la prise diminue en fait la part nationale d'aide et supprime la modulation théorique :
 - Phase 1 des SDTAN
 - Vaucluse 18 % (34,7 % théorique)
 - Haute Marne 21,7 % (41,7 % théorique)
 - Haute Saône 17 % (42,4 % théorique)
 - Programme total des SDTAN avec les règles du FSN (inconnues du FANT)
 - Bretagne 19,4 %
 - PACA 21 %
- La DATAR et la DGCIS ont commandé une étude sur les coûts et revenus, département par département, livrable cet été. Le rendu sera-t-il public ? Y aura-t-il une nouvelle règle du jeu pour le FSN sur des bases plus objectives et une mise en place du FANT assurant les aides à long terme ?

*Colloque AVICCA
Aménagement numérique
Mars 2012*

Des taux d'effort très variables

Le taux d'effort demandé aux communes et intercommunalités est contraint par les coûts de déploiement, les capacités de financement de la région ou du département

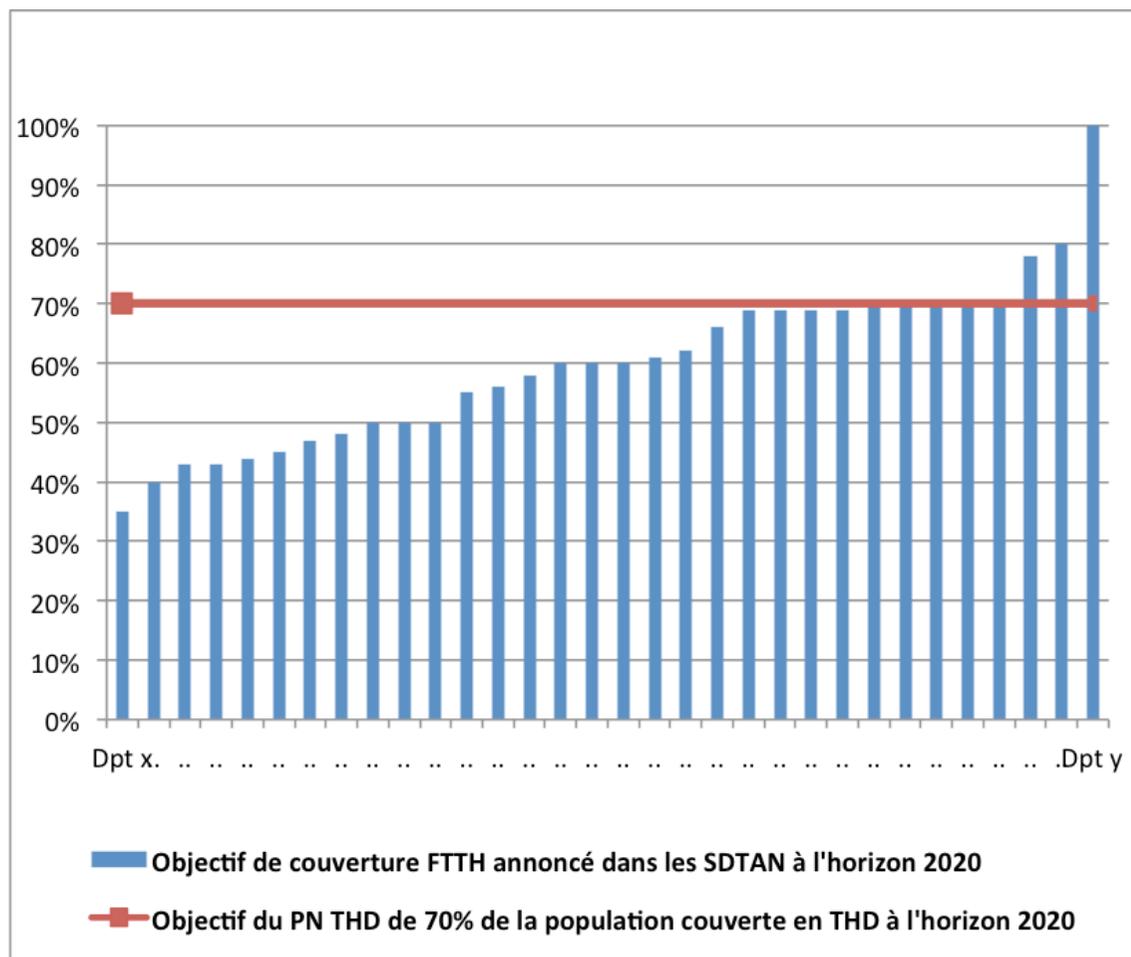
- Seine-et-Marne : 50% du coût public local
- Yvelines : 15% du coût moyenné départemental, soit 174 €/prise
- Hauts-de-Seine : 0 (coût du projet 49 M€, soit 30 €/habitant)

Il dépend aussi de l'appétence supposée des communes, de leurs ressources fiscales, des politiques territoriales, etc.

- Somme 170 €/prise
- Oise 370 €/prise
- Bretagne 445 €/prise



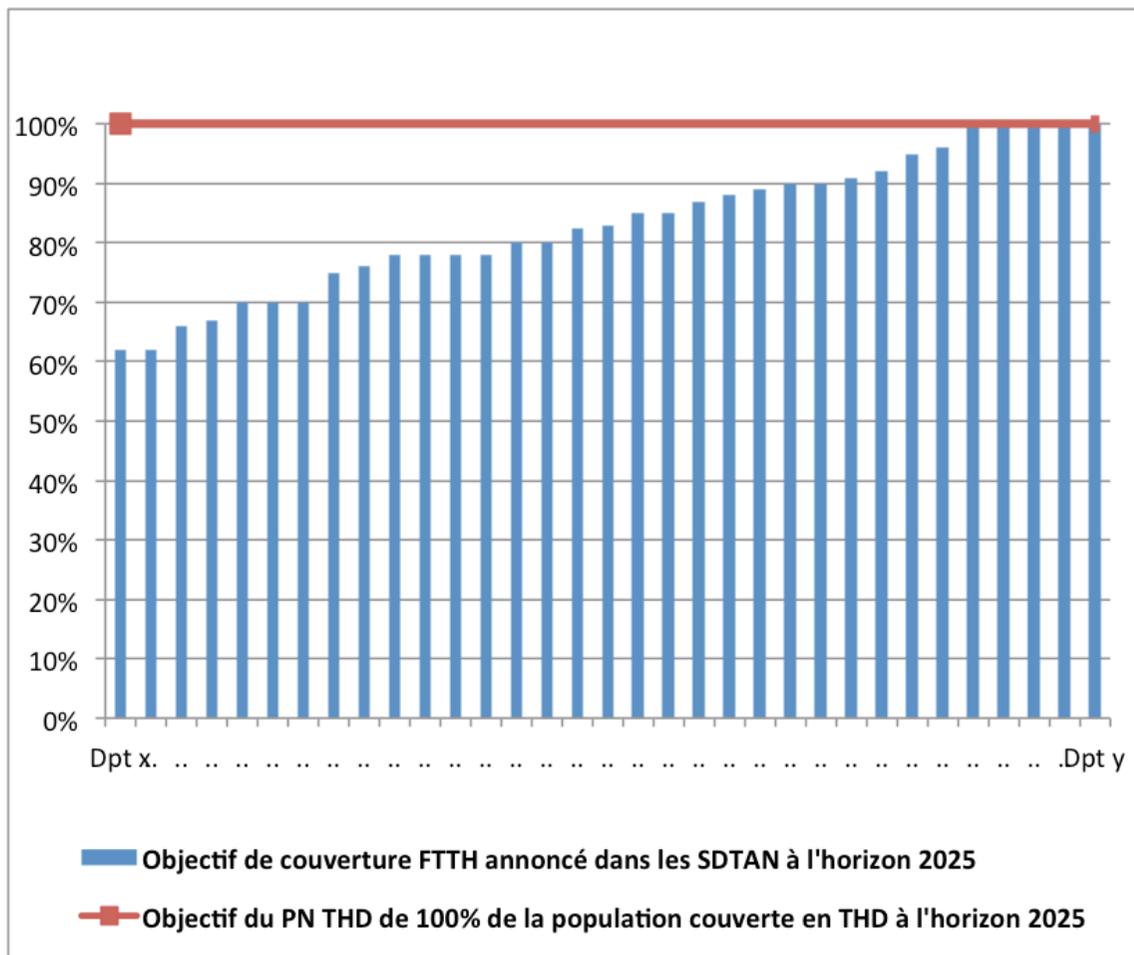
Des objectifs de couverture très variables



Horizon 2020



Et loin de l'objectif du PNTHD



Horizon 2025

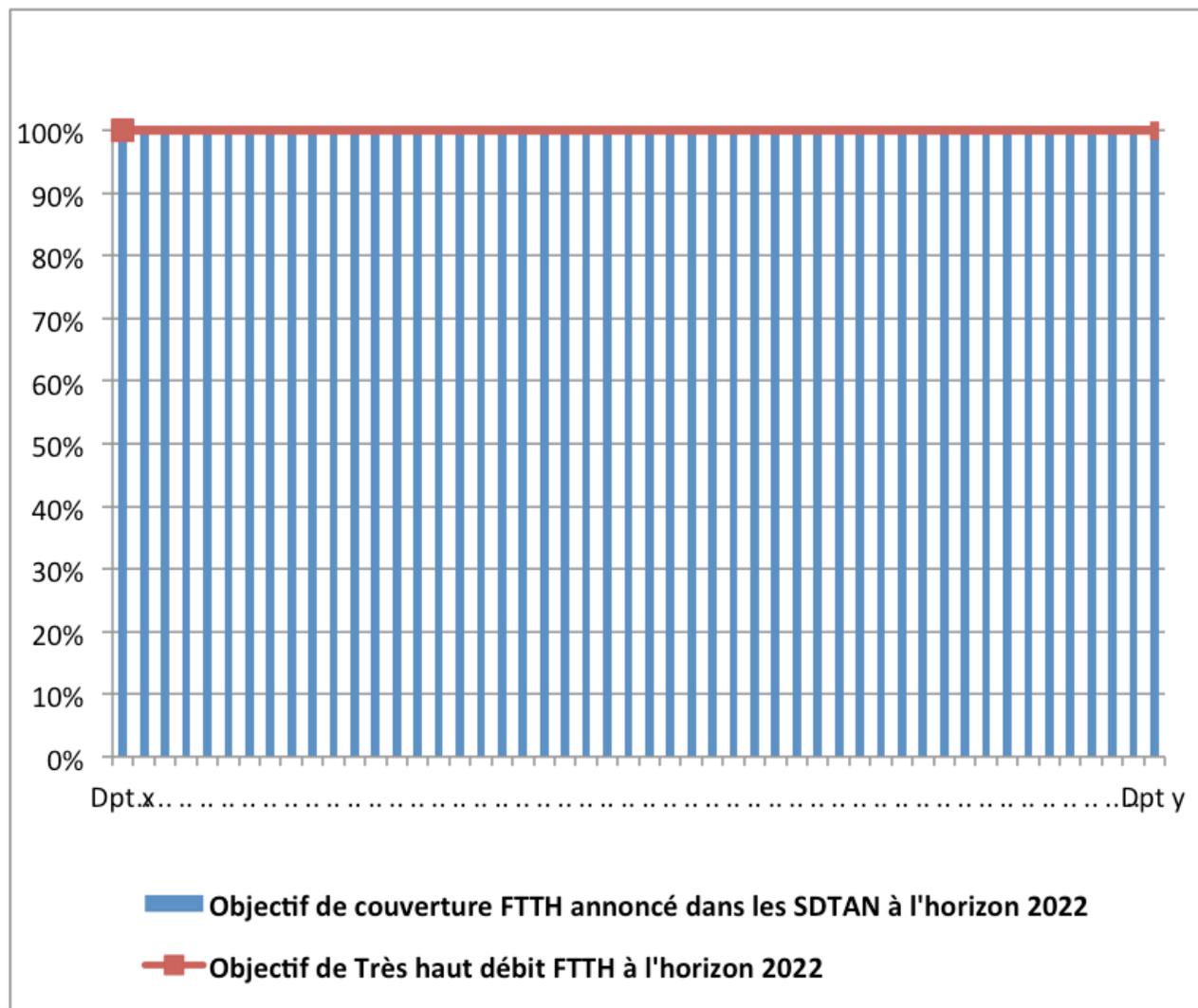


Les leviers pour améliorer le financement

- Péréquation nationale : meilleurs barèmes (augmentation du plafond sur certaines cibles, prise en compte des inégalités territoriales) → Meilleures aides ?
- Recettes propres : mesures de régulation pour faciliter la transition cuivre vers fibre → Sécurisation ?
- FEDER : issue positive des négociations Commission-Conseil → Financement européen ?
- Collectivités : effet d'entraînement → Priorisation dans les budgets d'investissements ?



Une v2 des SDTAN !



Horizon 2022

Le déploiement FTTH et ses inconnues

- L'ARCEP a donné des définitions précises, les données sont publiées chaque trimestre.
- 1 750 000 prises éligibles fin T2 2012.
- Dans quelles typologies d'habitat sont-elles ?
 - Blocages persistants sur les petits immeubles des IRIS denses de la Zone très dense ?
 - Manque d'intérêt sur les IRIS peu denses de la ZTD ?
 - Quelle part en zone AMII ?
- Dans quelles communes sont-elles ?



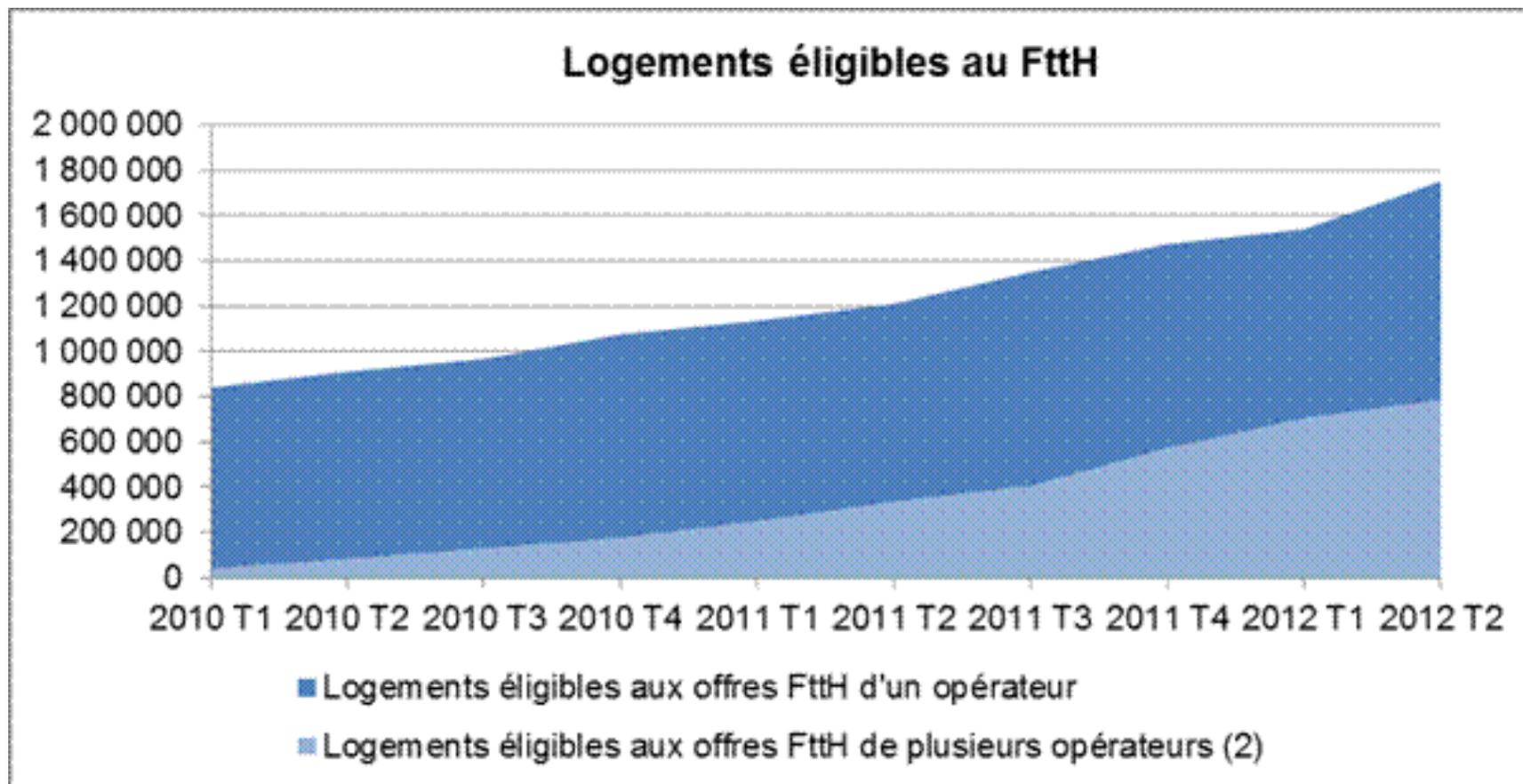
La pénétration commerciale du FTTH et ses inconnues (1)

245 000 abonnés sur 1 750 000 prises éligibles fin T2 2012

- Taux de pénétration brut : 14%
- Taux de pénétration commerciale : 15,5% (170 000 prises livrées au T2 sont interdites de commercialisation) ; taux de conversion commerciale 19,4% (sur la base de 80% d'abonnés à internet)
- Quelle montée en charge avec le temps ? Est-ce que les « early adopters » souscrivent vite puis la courbe de conversion est peu pentue ? Ou bien la croissance est régulière ?



La pénétration commerciale de la fibre et ses inconnues (2)



- 215 000 clients sur le réseau propre de l'opérateur qui a déployé, seulement 30 000 sur le réseau d'un opérateur tiers.
- Un opérateur présent seul augmente-t-il significativement sa part de marché ?



Pour y voir plus clair collectivement

- Publication des données sur les prises éligibles :
 - En zone très dense, IRIS denses, grands immeubles
 - En zone très dense, IRIS denses, petits immeubles
 - En zone très dense, IRIS peu denses
 - En zone AMII
 - Hors zone AMII et ZTD
- Études : influence des réseaux câblés ? Des débits existants ?
- Cartographie associée (modification du décret sur les zones de service, base de donnée nationale extractible)
- Évolution des taux de pénétration :
 - Prises livrées depuis un an, deux ans, trois ans...
 - Prises commercialisables par un, deux, trois, quatre grands FAI



CHEVRY-COSSIGNY (CG Seine-et-Marne/Covage)

Opérateurs présents

Orange

Wibox

Comcable

1 535

logements, entreprises,
services publics éligibles

1 005

commandes d'abonnements

730

raccordés (**47,5%**)

